

LES EMPLOIS DIRECTS DANS LA FILIÈRE LÉGUMIÈRE BRETONNE EN 2020



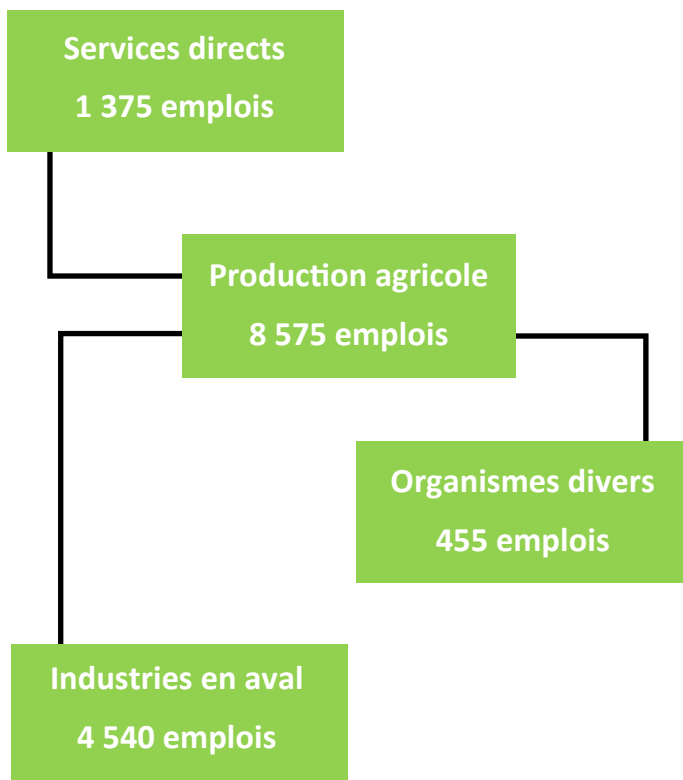
Édition 2021



La filière légumière bretonne totalise 14 945 emplois directs répartis entre la production agricole (57 %), les industries en aval de la production (31 %) ainsi que les services directs et les organismes divers au service de l'activité agricole (12 %).

La filière légumière représente 10 % de l'ensemble des emplois toutes filières de production agricole confondues.

La filière légumière bretonne 14 945 emplois directs



Des précisions sur les méthodes de calculs et le champ des activités prises en compte sont présentées dans la fiche intitulée « Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020 ».

Du fait de changements méthodologiques, les résultats présentés ici ne doivent pas être comparés avec ceux de l'étude de 2013. Les tendances réelles d'évolution sont précisées ci-contre. Ces dernières ont été calculées à méthodologie et périmètre constants entre l'étude 2020 et l'étude 2013.

Les emplois comptabilisés comprennent les emplois des filières légumes frais, légumes pour la transformation, production sous serres et maraîchage.

Le légume est la quatrième filière agricole bretonne en nombre d'emplois directs, derrière les filières lait, porc et volailles.

Une majorité d'emplois dans le maillon production

Le maillon production est le premier maillon avec 57 % des emplois de la filière.

Le maillon des industries de la transformation des légumes qui comprend la fabrication de conserves, la surgélation et la production de soupe et de salades (industries en aval de la production), occupe 31 % des emplois de la filière.

Quant aux services directs (y compris le conditionnement des légumes par les Organisations de producteurs) et organismes divers, leurs parts respectives en termes d'emplois dans la filière sont de 9 et 3 %.

Tendances d'évolution

Le nombre d'emplois dans la filière légumière progresse par rapport à l'étude de 2013 grâce aux maillons de la production et des industries de la transformation.

Les emplois en production augmentent. Cette progression s'explique par le développement de la production sous serre, de la production biologique et du maraîchage, alors que sur la même période les surfaces en légumes frais et pour la transformation diminuent de 12 %.

En aval, malgré quelques fermetures de conserveries, ce maillon a gagné plus de 500 emplois grâce au développement de la surgélation, de la fabrication de soupes et de salades composées et ceci surtout dans le Morbihan et les Côtes d'Armor.

Dans les services directs et organismes divers, l'emploi est proche de la stabilité.

Il existe en Bretagne 1 550 exploitations légumières en 2016.

Une exploitation légumière moyenne en Bretagne génère 9,6 emplois directs, dont :

5,5 en production agricole

2,9 dans les industries en amont et en aval

1,2 dans les services directs et organismes divers

Résultats par maillon et par département breton

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Total filière	3 170	6 600	1 465	3 710	14 945
Production agricole	2 175	4 405	1 060	935	8 575
Services directs	280	825	120	150	1 375
Organismes divers	70	185	145	55	455
Industries en aval	645	1 185	140	2 570	4 540

Les activités liées à la filière légumière sont plus fortement localisées dans le Finistère avec 44 % des emplois régionaux. On trouve ensuite le Morbihan (25 %) et les Côtes d'Armor (21 %). La filière légumière est la deuxième filière du Finistère et la troisième du Morbihan. A part pour les IAA aval, le Finistère est en tête des emplois pour tous les maillons. Ainsi, ce département cumule 51 % des emplois régionaux en production légumière, 55 % des emplois des services directs et organismes divers, mais seulement 26 % des emplois des IAA aval. C'est le Morbihan qui domine largement dans ce maillon avec 57 % des emplois régionaux des industries aval. Le département des Côtes d'Armor, en deuxième place pour les emplois en production (25 %) est seulement en troisième position pour les emplois des industries de la transformation (14 %).

Dans la même collection

Ce document fait partie d'un groupe de fiches présentant les emplois directs dans les principales filières agricoles bretonnes en 2020 : lait, viande bovine, porc, aviculture, légumes, grandes cultures. La fiche intitulée « Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020 » présente les données pour l'ensemble des filières agricoles, ainsi que des précisions sur la méthodologie utilisée pour réaliser ce travail.

Ces fiches sont téléchargeables sur www.chambres-agriculture-bretagne.fr, rubrique Economie / Chiffres clés de l'agriculture bretonne.

Comment citer ces résultats

Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020, Chambres d'agriculture de Bretagne, édition 2021

Principales sources

Agreste - SAA, Agreste - BAEA, Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture, Dares - Pôle emploi, Chambres d'agriculture de Bretagne

Document réalisé par le service Economie - Emploi des Chambres d'agriculture de Bretagne

Contact : economie@bretagne.chambagri.fr

Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Bretagne

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

